



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de  
l'environnement, de l'aménagement et  
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques  
Service politiques et police de l'eau

Paris, le 23/09/2024

**Affaire suivie par :**

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Romaric MACAIRE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 23

**Courriel :** [drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr)

**Objet :** Suivi de l'étiage en Ile-de-France

**PJ :** Bulletin du 15/09/2024 au 22/09/2024

**Référence :** Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacune des 35 stations hydrométriques et des 6 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la semaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté d'orientations de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

#### **Liens utiles :**

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

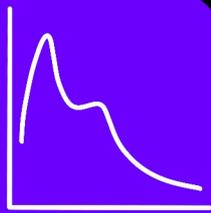
Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://ades.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Vigieau : <https://vigieau.gouv.fr/>

Observatoire national des étiages : <http://onde.eaufrance.fr/>

2024



N°5

# Bulletin de suivi de l'étiage

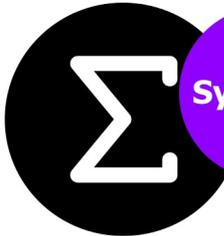
## Région Île-de-France

**Du 15 septembre au 22  
septembre 2024**



Prochain bulletin d'étiage le 1 octobre 2024





## Synthèse

La semaine passée a été globalement douce et sèche, marquant une pause entre les passages pluvieux récurrents de cette saison. Par conséquent l'ensemble des cours d'eau d'Île-de-France étaient à la baisse sur la période. De nouveaux seuils ont même été franchis sur certains petits cours d'eau. Les quelques pluies de ce week-end ont fait réagir localement les petites rivières. Les grandes rivières sont, quant à elle, plutôt stables en ce début de semaine.

L'importante recharge des nappes de la région cet hiver 2023-2024 assure un niveau piézométrique assez haut sur les points de suivis. La tendance est à la baisse en ce début septembre mais aucun seuil n'est encore franchi.

La semaine s'annonce agitée avec le passages de nombreuses perturbations, notamment mercredi et jeudi. Les cumuls restent à préciser mais ils pourraient être localement conséquents. Les niveaux pourraient alors nettement remonter partout. Cette situation pourrait mettre fin à la saison d'étiage rapidement. Cela dépendra bien entendu du



## Grandes rivières

À la faveur d'un temps sec, tous les grands cours d'eau ont vu leurs débits baisser faiblement la semaine passée. Les débits sont toutefois tous au-dessus des médianes mensuelles et donc loin des seuils d'étiage.

La semaine s'annonce automnale et pluvieuse, les Qm3J devraient être stables voire légèrement remonter.

Sur 7 stations, on compte :

0 en vigilance

0 en alerte

0 en alerte renforcée

0 en crise



## Petites rivières

Le temps sec de la semaine dernière a participé à faire baisser tous les cours d'eau. Sur la période, 4 stations ont franchi le seuil de vigilance : Beynes sur la Mauldre, Saint-Chéron [St-Evroult] sur l'Orge, Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux et Villebon-sur-Yvette sur l'Yvette. Les pluies de ce week-end ont fait réagir les cours d'eau avec une légère élévation des débits.

Les pluies prévues cette semaine devraient continuer de faire réagir les petites rivières qui seront donc à la hausse.

Sur 28 stations, on compte :

4 en vigilance

0 en alerte

0 en alerte renforcée

0 en crise



## Nappes

La recharge des nappes a été très importante entre octobre 2023 et mai 2024, compensant la faible recharge de l'hiver antérieur pour la majorité des points. En conséquence, la situation est normale pour tous les points de suivi. Aucun franchissement de seuil n'est constaté.

Sur 6 piézomètres, on compte :

0 en vigilance

0 en alerte

0 en alerte renforcée

0 en crise

# Situation météo



de la semaine passée

**Doux et Sec**

de la semaine à venir

**Doux et Humide**

Nappes

**Vidange**

Débits

**Baisse**

## Bilan synthétique de la semaine passée



## Jaugeages

prévus cette semaine pour valider les débits



- Blandy-les-Tours -
- Diant [Lavoir de Cornoy] -
- Episy (Lunain) -
- -
- -
- -

## Sommaire

Situation des rivières ..... p.4  
 Carte de suivi de l'étiage ..... p.4  
 Débits des rivières ..... p.5  
 Evolution des débits journaliers ..... p.6  
 Bilan annuel des Qm3J ..... p.8

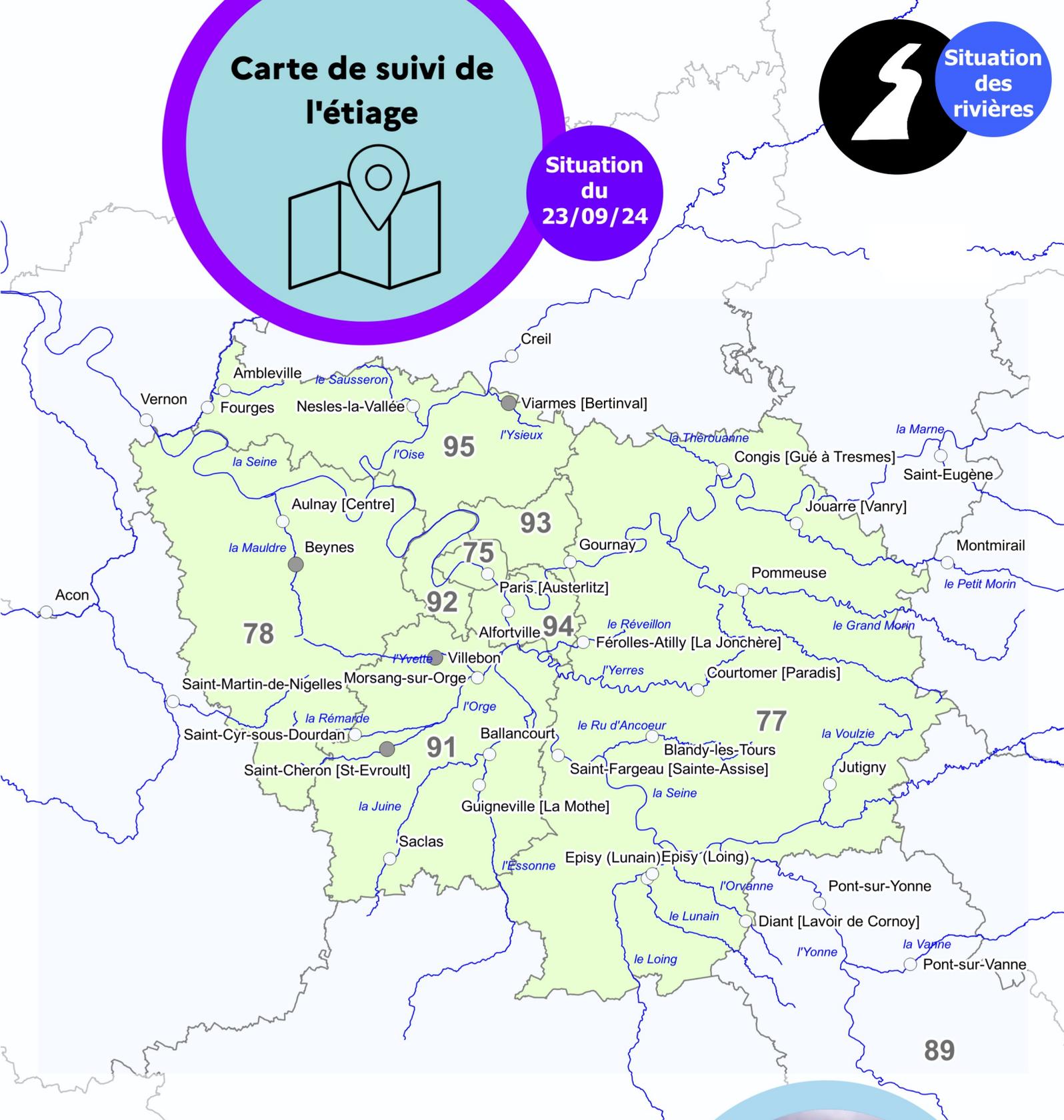
Situation des nappes ..... p.9  
 Etat des piézomètres..... p.9  
 Carte de suivi de l'état piézométrique ..... p.9  
 Evolution des piézomètres ..... p.10  
 Bilan annuel des piézomètres ..... p.13



# Carte de suivi de l'étiage



Situation du 23/09/24



## État de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



# Tableau des Qm3J\*



sur la dernière période

\* débit moyen sur 3 jours consécutifs, le plus faible de la période



Stations	Seuils (m³/s)				Qm3J (m³/s)			Tendance	Niveau confiance
	V	A	AR	C	N°3	N°4	N°5		
					01/09	08/09	15/09		

## Grandes rivières :

Marne	Goumay-sur-Marne	32	23	20	17	60	101	96	le 21/09/24	→	
Oise	Creil	32	25	20	17	59	59	53	le 21/09/24	→	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	127	192	166	le 21/09/24	→	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	147	218	204	le 20/09/24	→	
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	206	313	278	le 21/09/24	→	
Seine	Vernon	170	131	113	100	297	411	364	le 21/09/24	→	
Yonne	Pont-sur-Yonne	30	16	13	11	48	76	56	le 21/09/24	↘	

## Petites rivières :

Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20	0,44	0,44	0,43	le 20/09/24	↗	/
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	2,10	2,02	1,88	le 20/09/24	↗	/
Drouette	Saint-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26	0,65	0,64	0,49	le 18/09/24	↗	/
Essonne	Ballancourt	5,5	4,5	3,9	3,5	6,7	7,0	6,5	le 19/09/24	↗	
	Guigneville [La Mothe]	2,4	1,8	1,6	1,4	3,2	3,3	2,9	le 18/09/24	↗	
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1	7,4	8,8	7,8	le 20/09/24	↗	/
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	2,9	3,5	2,8	le 20/09/24	→	
Juine	Saclas (**)	0,75	0,67	0,61	0,55	0,87	0,86	0,82	le 20/09/24	↗	/
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	11,9	15,6	13,8	le 20/09/24	↗	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,54	0,61	0,54	le 19/09/24	↗	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,52	0,48	0,43	le 19/09/24	↗	
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,33	1,31	1,21	le 19/09/24	↗	
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0,16	0,13	0,12	0,11	0,19	0,17	0,15	le 18/09/24	↗	
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	2,4	2,3	1,8	le 19/09/24	↗	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,35	0,37	0,35	le 20/09/24	→	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	1,06	1,08	0,93	le 21/09/24	→	
	Jouarre [Vanny]	0,92	0,72	0,60	0,50	1,72	2,06	1,58	le 21/09/24	→	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,29	0,32	0,28	le 18/09/24	↗	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,083	0,134 <sup>c</sup>	0,076	le 20/09/24	→	
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,162	0,356	0,177	le 19/09/24	→	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,38	0,39	0,36	le 16/09/24	↗	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	1,05	1,29	1,26	le 19/09/24	↗	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,44	0,47	0,43	le 19/09/24	↗	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,2	3,0	2,4	2,0	4,8	5,5	5,0	le 21/09/24	→	
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	2,25	2,34	2,27	le 20/09/24	→	
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,521	1,162	0,620	le 21/09/24	→	
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,097 <sup>c</sup>	0,109 <sup>c</sup>	0,100	le 19/09/24	↗	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,86	0,59	0,39	le 19/09/24	↗	

<sup>c</sup> débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations

(\*) station gérée par la DREAL Normandie

(\*\*) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire

Pour les stations non gérées par la DRIEAT, les données sont à titre indicatif et nous n'en garantissons pas la qualité. C'est pourquoi nous ne proposons ni de tendance ni d'indice de confiance. Si besoin d'informations complémentaires, voir avec les DREAL concernées. (cf. liens sur la dernière page)

**Indice de confiance :** Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).

- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : <http://www.hydro.eaufrance.fr>.

### Tendance à venir :

- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météo. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

# Évolution des QJ\* et des précipitations\*\*

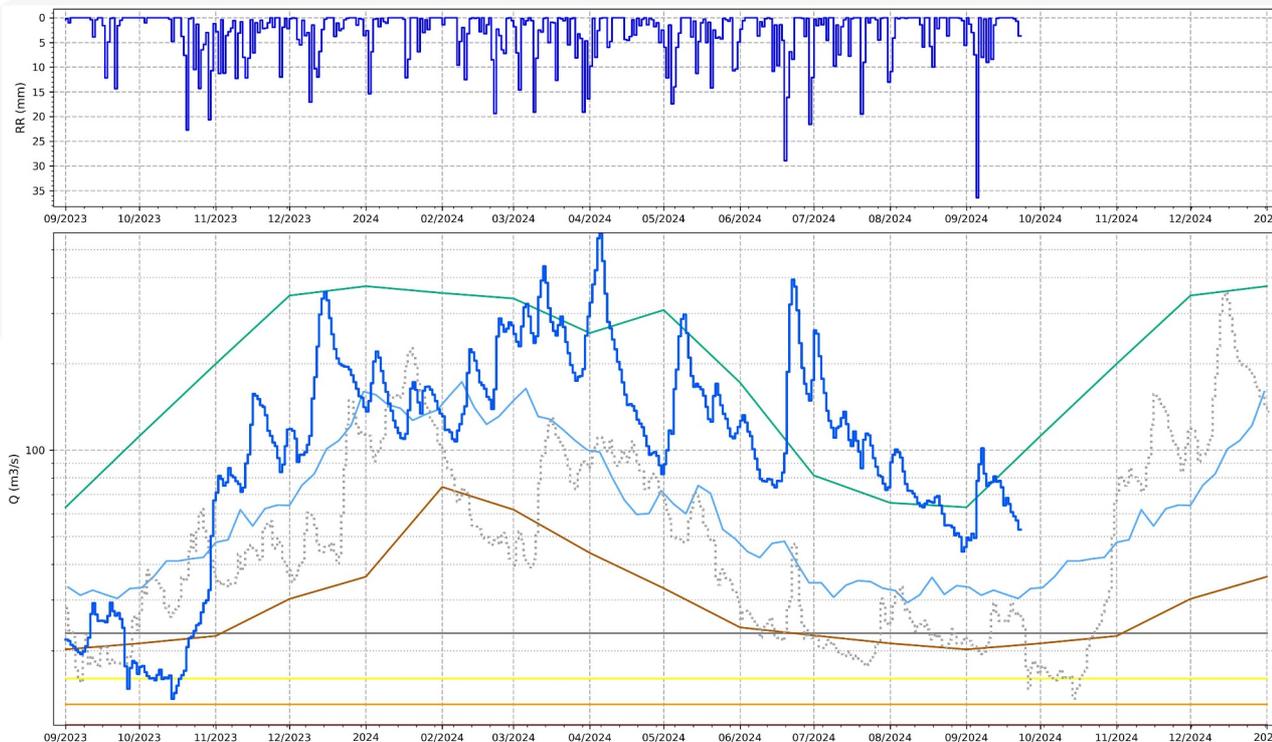


depuis septembre 2023

\* débits moyen journaliers (en m<sup>3</sup>/s)  
\*\* précipitations journalières (en mm)



## L'Yonne à Pont-sur-Yonne



État

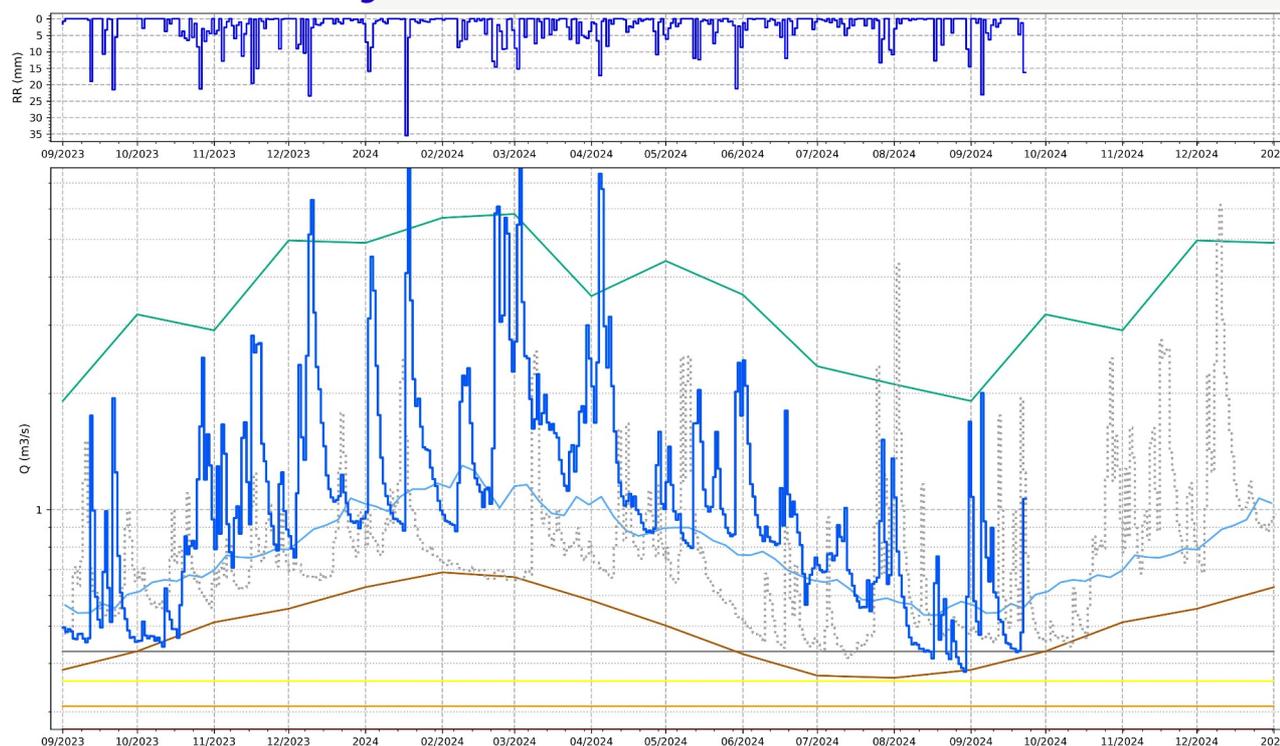


Qm3J

56  
m<sup>3</sup>/s

**Commentaire :** Sur la semaine passée, l'Yonne à Pont-sur-Yonne a connu une baisse. Les niveaux restent toutefois bien au-dessus de la médiane.

## La Mauldre à Beynes



État

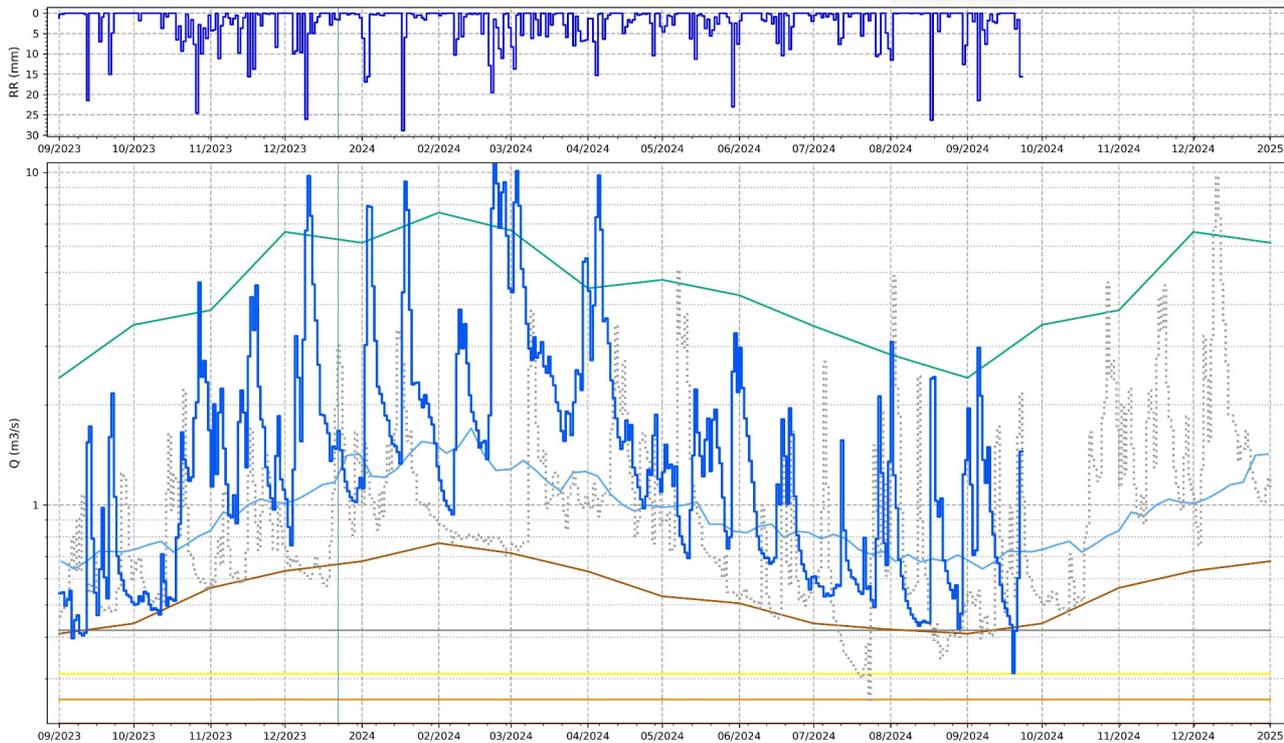


Qm3J

0.43  
m<sup>3</sup>/s

**Commentaire :** Les débits de la Mauldre à Beynes ont baissé la semaine dernière. Par conséquent le Qm3J a franchi le seuil de vigilance. Les pluies du week-end font déjà remonter les débits.

## ● L'Yvette à Villebon-sur-Yvette



État

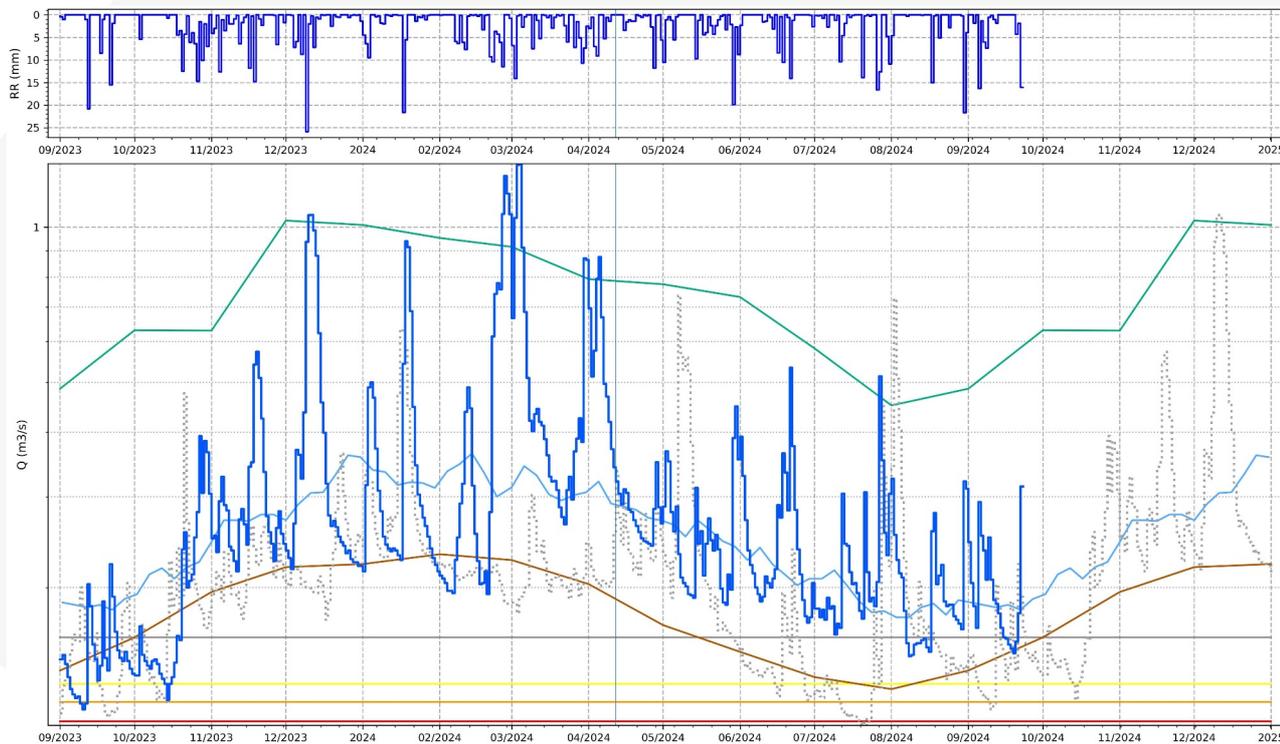


Qm3J

0.39  
m<sup>3</sup>/s

**Commentaire :** Les débits sur l'Yvette à Villebon-sur-Yvette ont franchis le seuil de vigilance la semaine dernière. Les niveaux étaient même temporairement sous la quinquennale sèche sur cette période.

## ● L'Orge à Saint-Chéron [Saint-Evrout]



État



Qm3J

0.15  
m<sup>3</sup>/s

**Commentaire :** Les débits de l'Orge à Saint-Chéron [St-Evrout] étaient proches de la quinquennale sèche la semaine passée faisant franchir le seuil de vigilance. Les pluies du week-end font déjà remonter les débits.

### Légende des graphes:

- Débits journaliers
- ⋯ Débits année précédente
- Quinquennales humides
- Médianes
- Quinquennales sèches
- Seuil de Vigilance
- Seuil d'Alerte
- Seuil d'Alerte Renforcée
- Seuil de Crise
- | Précipitations journalières (Antilope)

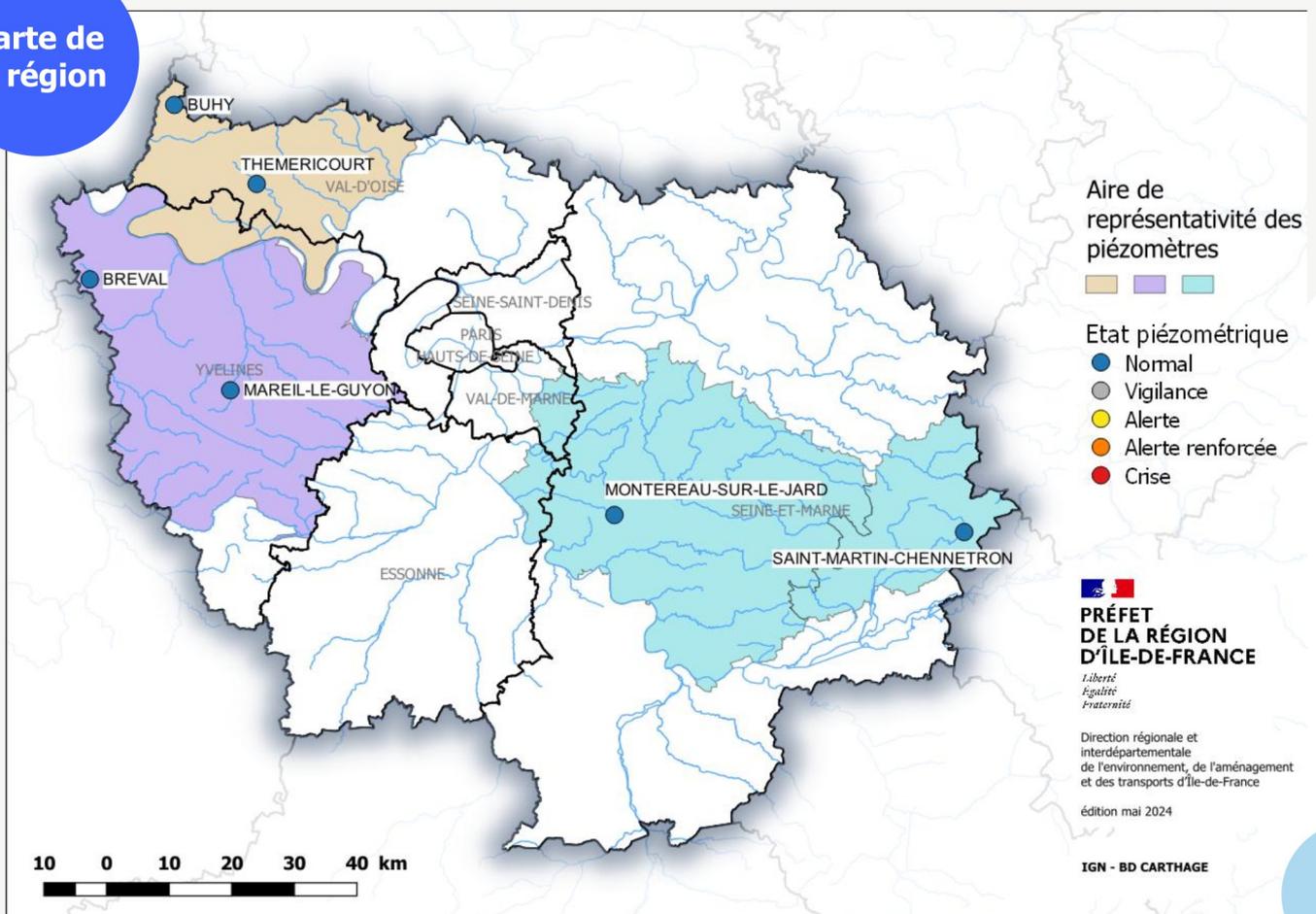




Nappe	Piézomètre de référence	Seuils (m NGF)				N°3 Semaine 36 01/09	N°4 Semaine 37 08/09	N°5 Semaine 38 15/09	Tendance moyenne
		V	A	AR	C				
Craie du Vexin français	Buhy	44,5	44	43,5	43	45,73	45,80	45,58 le 22/09/2024	Stable →
	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	68,97	68,76	68,60 le 22/09/2024	Baisse ↘
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	112,97	112,91	112,88 le 21/09/2024	Baisse ↘
	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	76,11	76,00	76,01 le 16/09/2024	Baisse ↘
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	51,51	51,40	51,46 le 16/09/2024	Baisse ↘
	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	137,68	137,68	137,55 le 22/09/2024	Stable →

En semaine 38 de l'année 2024, quasi tous les points de suivi des nappes sont en baisse à l'exception de Buhy et Saint-Martin-Chennetron qui sont stables.

## Carte de la région





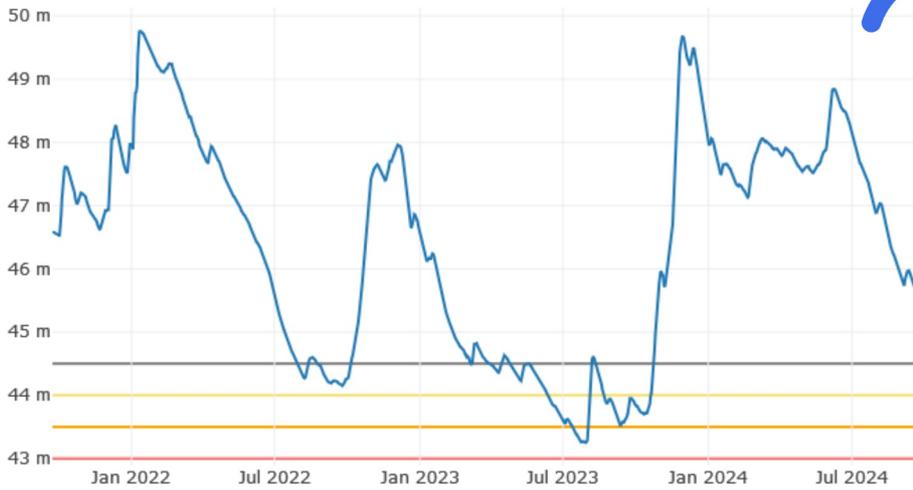
# Nappe de la craie du Vexin français

sur 3 ans

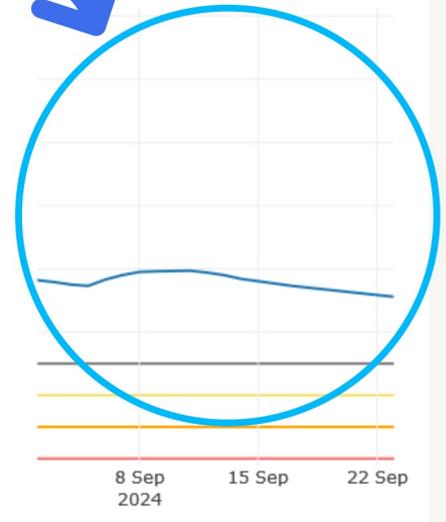


Les nappes de la craie sont hautes pour la saison.

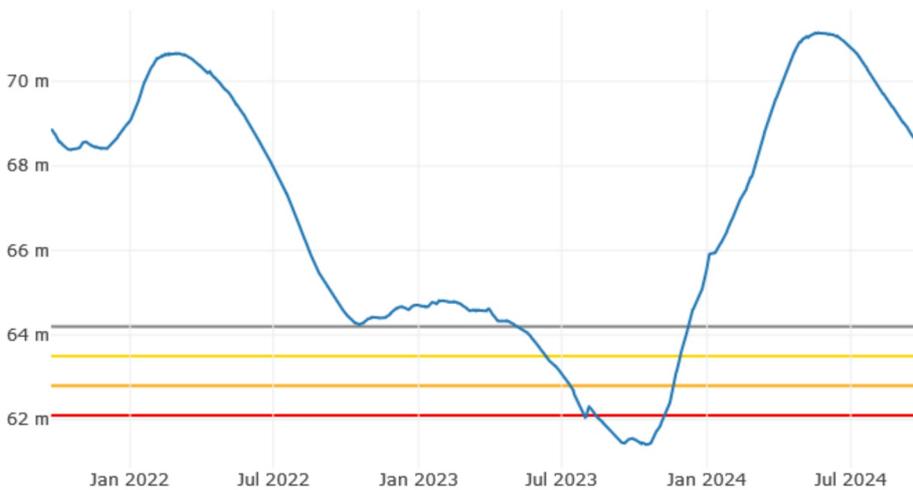
## ● Buhy



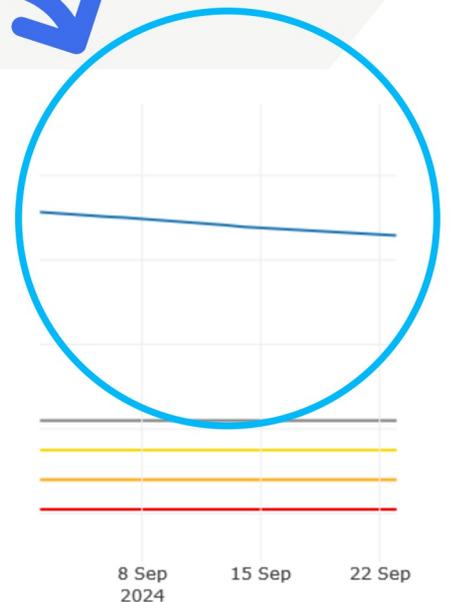
Zoom sur les 3 dernières semaines



## ● Théméricourt



Zoom sur les 3 dernières semaines





# Nappe du Champigny en Brie

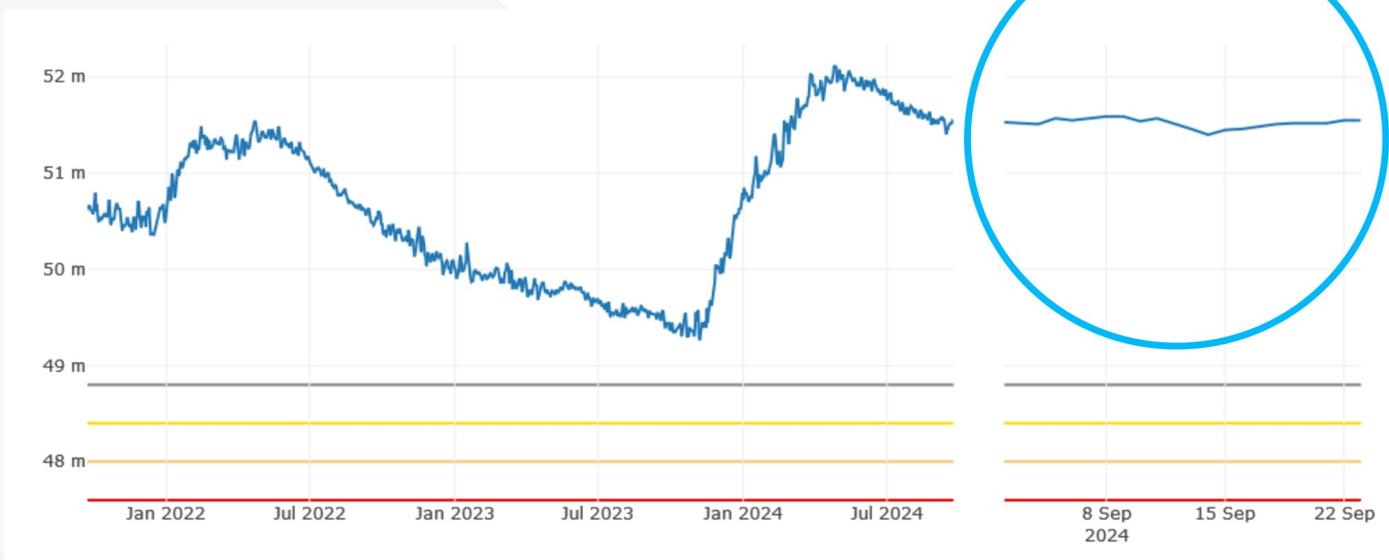
sur 3 ans



La recharge a été très importante cette année pour la nappe du Champigny. La situation est normale. Les pluies permettent de limiter la vitesse de vidange.

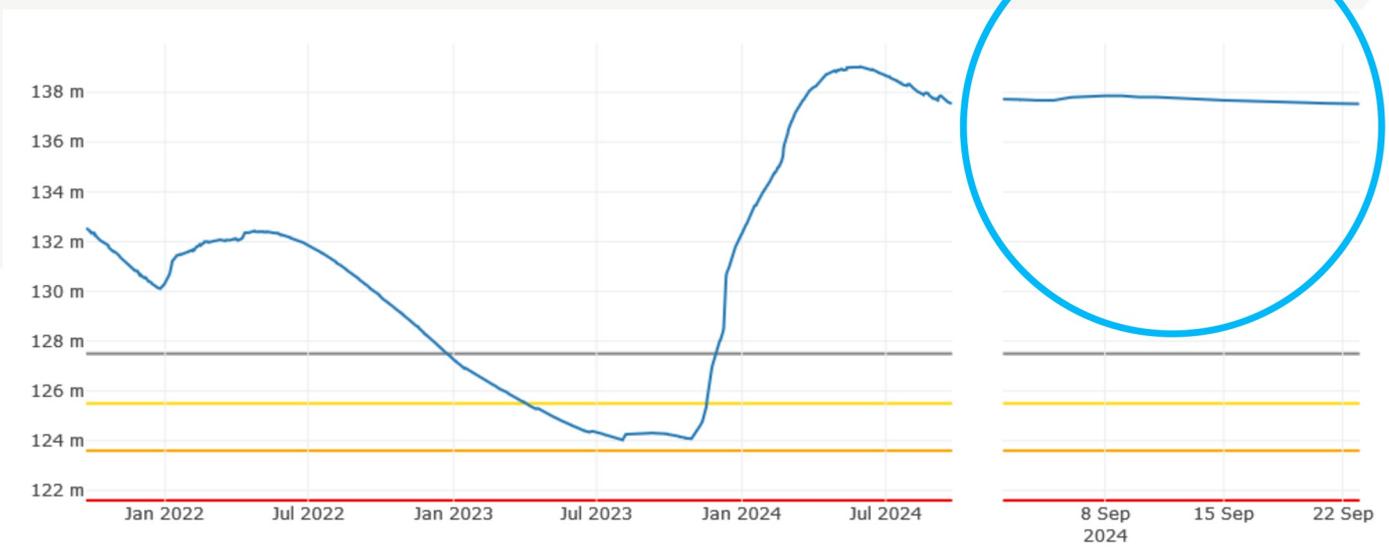
## ● Montereau-sur-le-Jard

Zoom sur les 3 dernières semaines



## ● Saint-Martin-Chennetron

Zoom sur les 3 dernières semaines





# Nappe du tertiaire du Montois à l'Hurepoix

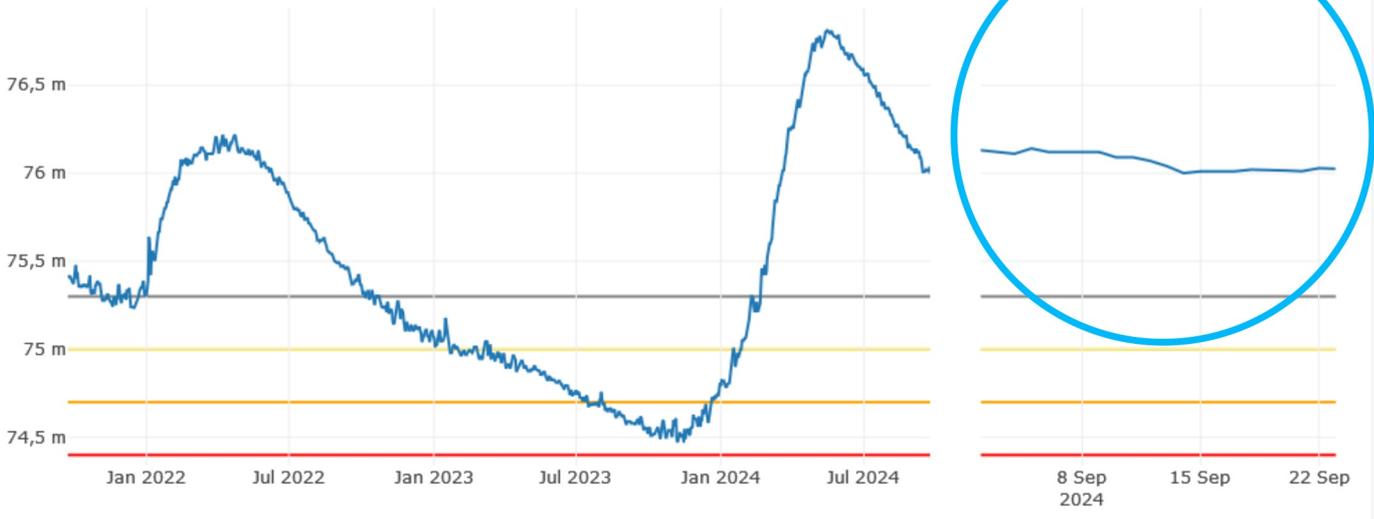
sur 3 ans



Les niveaux restent satisfaisants bien que proches du seuil de vigilance.

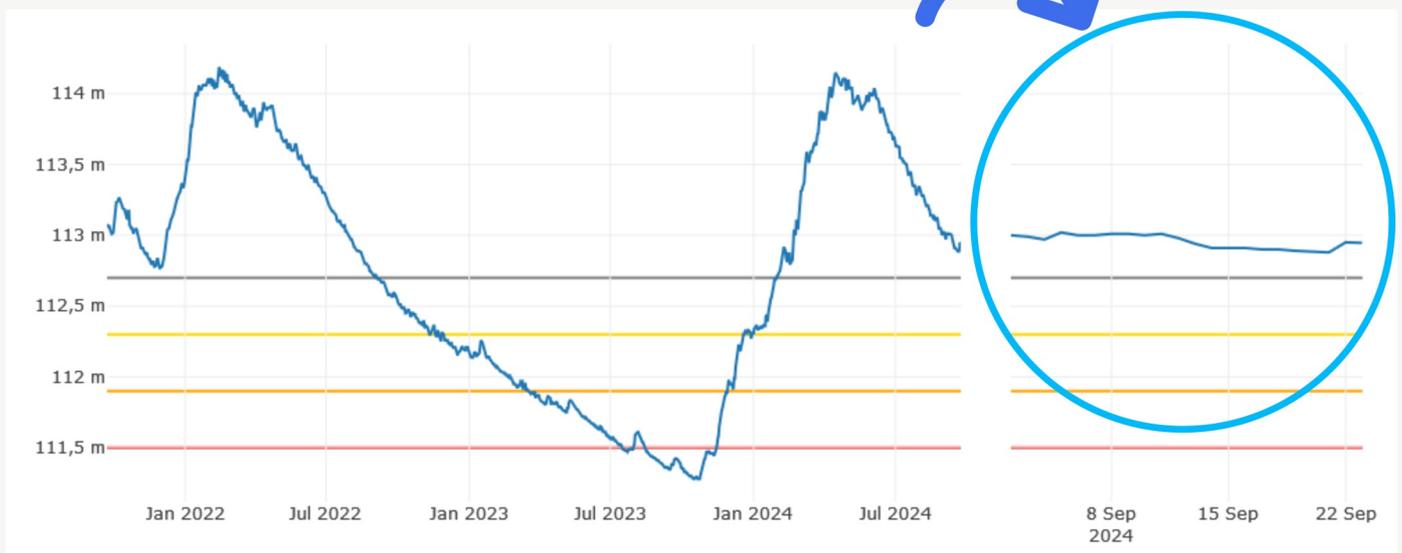
## ● Mareil-le-Guyon

Zoom sur les 3 dernières semaines



## ● Bréval

Zoom sur les 3 dernières semaines





# Bilan annuel des piézomètres

Saison d'été 2024



Hauteurs piézométriques (en m NGF) par bulletin d'été

Nappe	Piézomètre de référence	Seuils (m NGF)				Hauteurs piézométriques (en m NGF) par bulletin d'été										MIN de la saison		Nb de bulletins en									
		V	A	AR	C	N°1 26/08	N°2 02/09	N°3 09/09	N°4 16/09	N°5 23/09																	
Craie du Vexin français	Buhy	44,5	44	43,5	43	46,14	45,85	45,73	45,80	45,58											45,58	le 22/09/2024	0	0	0	0	
	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	69,33	69,15	68,97	68,76	68,60												68,60	le 22/09/2024	0	0	0	0
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	113,05	113,00	112,97	112,91	112,88											112,88	le 21/09/2024	0	0	0	0	
	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	76,17	76,13	76,11	76,00	76,01												76,00	le 14/09/2024	0	0	0	0
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	51,51	51,50	51,51	51,40	51,46												51,40	le 14/09/2024	0	0	0	0
	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	137,88	137,75	137,68	137,68	137,55												137,55	le 22/09/2024	0	0	0	0

V	0	0	0	0	0																				
A	0	0	0	0	0																				
AR	0	0	0	0	0																				
C	0	0	0	0	0																				

TOTAL / 6    0    0    0    0    0



# Prochain bulletin étiage d'Île-de-France

1 octobre 2024

Tout savoir sur  
l'étiage en  
Île-de-France



Liens  
utiles

## L'étiage sur internet

- **DRIEAT**

<http://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

- **DREAL Normandie**

<http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydro/QMJ/QMJ.html>

- **DREAL Centre - Val de Loire**

<http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-debits-des-rivieres-sur-le-bassin-loire-a111.html>

## Données rivières en ligne

<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

## Données nappes en ligne

<http://ades.eaufrance.fr/>

## Observatoire national des étiages

<http://onde.eaufrance.fr/>

## Les arrêtés de restriction d'eau sur le site national Vigieau

<https://vigieau.gouv.fr/>

Contact

[driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr)

